



Compte rendu syndical SNPTES et UNSA du 16 juin 2016

Vos élus SNPTES et UNSA ont lu une déclaration préalable.

Déclaration :

Le SNPTES et l'UNSA sont très inquiets, si 4 ans après la fusion on pouvait espérer un apaisement, force est de constater que c'est l'inverse qui se produit : un nombre croissant de personnels en souffrance, un malaise qui touche toujours des services entiers et des directions, une médecine de prévention défaillante et l'absence dans un moment important d'un DRH.

Vous avez décidé de mettre en place une commission "Qualité de vie au travail » et de mener une enquête RPS mais concrètement quelles ont été les actions mises en œuvre ?

Des personnels BIATSS, EC et Chercheur usés dont le travail est mal reconnu, à la recherche de motivations et de stabilité, en pertes de repères et d'objectifs clairs, voilà les remontées du terrain auxquelles nous sommes de plus en plus confrontés.

Si la pression de la politique gouvernementale est indiscutable, il n'en reste pas moins qu'à l'UL les strates s'empilent, les réorganisations s'enchaînent, une lourdeur administrative prend le pas sur les missions à effectuer, les procédures sont en perpétuels changements. Sans parler de cette course effrénée et chronophage aux dossiers d'excellences.

Vous allez nous dire que cela va finir par porter ces fruits et nous le souhaitons vraiment, mais en attendant les personnels sont en souffrance et même Shanghai nous a perdus de vue. Peut serait-il temps de prendre du temps et de se re-concentrer sur nos cœurs de métiers ? Les résultats viendront alors d'eux - mêmes.

Malgré tout notre investissement, nous ne voyons pas le bout du tunnel, c'est pourquoi le SNPTES a décidé d'alerter son Siège National. Et lundi dernier, les membres SNPTES du CHSCT ont remis un courrier aux commissaires de l'IGAENR dont vous avez eu copie. Notre prochaine étape sera de saisir le Chancelier des universités.

Nous ne cherchons pas de coupables mais des solutions pour les personnels et pour notre Université.

INFOS DU PRESIDENT

L'UL a des inquiétudes sur le contrat doctoral et il n'y aura donc pas d'heure complémentaire pour les doctorants.

Le Ministère n'a donné aucune info sur la prise en compte de la revalorisation du point d'indice. Il manque 9 millions d'euros pour financer cela, ainsi que le GVT (Glissement vieillissement technicité), la PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations), les contrats doctoraux, le FIPHFP et des augmentations prévues pour les enseignants-chercheurs.



Nous sommes invités à amender le document d'autoévaluation avant sa finalisation.
Concernant le classement de Shanghai, il semble y avoir un souci de méthodologie car le nom de l'Université de Metz apparaît dans le top 300 mais pas celui de l'UL.
Un nouveau VP étudiant a été élu.

1) PV du 3 mars

1 abstention CGT (absent le 3 mars).

2) Création du Collegium Lorraine Management

Cette création est motivée par un besoin de visibilité pour le management. Il existe beaucoup d'écoles privées, la concurrence est rude. La période est propice car nous arrivons en fin de mandat des pôles et des collegiums.

Vos élus ne savent pas trop sur quoi ils doivent se prononcer puisque l'organisation du travail n'est mentionnée nulle part dans les documents présentés.

VOTE : Organisation de l'établissement en 9 collegiums au lieu de 8.

8 abstentions dont vos élus SnpTES et UNSA

2 pour

Abstention : ce vote dépend plus du CA et vos élus s'interrogent sur cette augmentation du nombre de collegiums qui ne peut que complexifier les choses à l'UL.

3) Modifications des statuts UFR DEA Metz

Ces modifications se font en parallèle avec celles des statuts de l'UFR de Nancy.
Les élus demandent 4 BIATSS élus au Conseil au lieu de 3.

VOTE

2 CONTRE CGT FO

2 ABSTENTIONS FSU

6 POUR dont vos élus SnpTES et UNSA

Statuts ENSG

Les modifications sont mineures.

VOTE

2 CONTRE CGT FO

4 ABSTENTIONS FSU SGEN

4 POUR dont vos élus SnpTES et UNSA

4) PCA (Prime de charges administratives)

Une ligne a été ajoutée par rapport à l'année dernière concernant la reconnaissance des responsabilités en unités propres de service et unités mixtes de services.

Le nombre de bénéficiaires de la PCA est de 245 fin juillet pour un total versé de 717848 euros bruts en 2016.



VOTE

4 CONTRE

6 POUR dont vos élus SnpTES et UNSA

Pour : La reconnaissance de l'investissement des personnels est normale, si elle reste juste et raisonnable. L'Université a fait le choix de cette politique pour les personnels BIATSS, il est donc logique que l'investissement de personnels Enseignants soit aussi reconnu.

5) Les NBI de l'ENIM – Information -

On nous propose de ne pas modifier la répartition actuelle des points de NBI ENIM jusqu'à l'établissement d'un nouvel organigramme après les élections du directeur de l'Ecole en novembre. Cette transition devait être moins longue au départ.

Nous n'avons pas eu de détails supplémentaires concernant le mode d'attribution, le nombre de personnels ou le nombre de points NBI concernés.

6) Suivi des Avis

Comme d'habitude le CA émet un avis favorable quel que soit le résultat du vote du CT mais les votes du dernier CT étaient tous favorables.

7) QUESTIONS DIVERSES

Vos élus posent une question sur certaines **fiches de poste** mis au concours ou à la mutation interne.

Nous sommes surpris qu'un poste de RA en Odontologie soit en catégorie B tandis qu'un poste de secrétaire pédagogique est en Cat A.

Le DGS nous explique que les profils de poste sont vérifiés par la DRH et qu'il y a une cohérence entre poste et niveau en Odontologie car c'est une petite structure et que la personne qui était sur le poste était en B. Pas d'incohérence non plus à la FST.

Vos élus constatent qu'en fait de petite structure l'IECA, par exemple est géré par un attaché principal (Cat A) et qu'à la FST les collègues des secrétariats pédagogiques sont toutes sur des postes de catégorie C. Alors non, ce n'est pas cohérent.

Concernant **la PACES**, elle a été rattachée administrativement à Médecine sous la responsabilité fonctionnelle de la directrice de la PACES depuis le 1^{er} juin.

Au sujet de la **campagne de promotions par TA et LA pour les ITRF**, vos élus reposent la question du document UL qui n'est pas conforme à la circulaire ministérielle. CF BO n°10 du 19/11/2015. Il n'y a à la fin du rapport d'aptitude qu'une signature de l'agent et qu'une signature du Président.

Vos élus sont d'accord pour que le N+1 donnent un avis – il est normalement déjà donné par le rapport d'aptitude - mais ne comprennent pas que les Directeurs donnent un avis (qui de plus est parfois en désaccord avec celui du N+1) s'ils ne sont pas directement supérieurs



hiérarchiques. Cela établit un pré classement à la CPE puisque l'administration ne lit que les « extrêmement favorables »

Il n'y a pas eu de réponse de l'administration à ce sujet.

Nous aurons des **GT Contractuels, Temps de travail et RIFSEEP**. Les dates seront données avant les vacances.

Les **réorganisations DPI et DLI** sont en cours de finalisation et seront présentées en CT du 8 septembre. Deux services techniques mutualisés seront mis en place.

Concernant **les visites médicales**, le médecin de prévention a fait un point au CHSCT de juin. Il n'en reste pas moins que les visites obligatoires ne sont pas effectuées dans les temps.

Le 8 juillet aura lieu la 1^{ère} réunion de la **commission qualité de vie au travail**. Il n'y a eu aucune communication sur les comités du suivi de cas individuels. Nous souhaitons toujours que l'UL recrute un psychologue du travail.

Affectation des locaux de l'ex-ENIM (Saulcy) :

RDC : SUMPPS Metz

Étages : Les deux IFSI (*Institut de Formation en Soins Infirmiers*) de Metz, École de puéricultrice, Ecole de maïeutique et Instituts de Formation aide-soignant (IFAS)